



Une plainte contre moi pour agression sur un mineur

Par **Exil**, le **28/09/2017 à 19:17**

BONJOUR marque de politesse[smile4]
J'avais attraper un élevé de 6ieme par le col de sa veste avec mes 2 mains et tournée sa tête vers moi pour lui dire de ne plus harcelé ma fille de grosse qui durée depuis la rentrée des classes devant le collège .le lendemain l'adjointe du collège me convoque ,elle me dit que ce garçon m'accuse de l'avoir donner une gifle .il etait venue ce plaindre dans la journée avec sa mère puis l'adjointe a dit que je serais convoquer a la police pour agression .le garçon ment .qu'est ce que je risque?
Il était insolent pendant notre conversation :il disait que c'est pas lui que ma fille est une mitornLa dispute se passe en dehors du collège et le collège intervient pourquoi?
MERCI marque de politesse[smile4]

Par **Visiteur**, le **28/09/2017 à 20:28**

Bsr,
La prochaine fois, pensez vous même aux formules de politesse.
Maintenant que c'est fait, ne cherchez pas d'autre solution que de maintenir votre version si c'est la réalité et demander à ce que votre fille soit entendue.

Par **Ragh**, le **28/09/2017 à 20:31**

Sauf qu'en aucun cas un adulte ne doit choper un gamin de cette manière. Vous avez visiblement perdu votre calme et cela ne va pas jouer en votre faveur, quelle que soit la version retenue.

Par **Exil**, le **28/09/2017 à 20:53**

Bonsoir OK j'aurai pas dû .mais ma fille ne voulait plus aller a l'école a cause lui.aujourd'hui je ne sait plus quoi penser.ma fille pleuré chaque jours sont professeur principal a qui a lui en a parler n'a pas pris ma fille au sérieux .mais la plainte va aller jusqu'à où ? Et pourquoi le collège sent mêle en dehors de l'établissement ?

Par **nico64121**, le **28/09/2017 à 21:18**

bonjours,rnrnJe pense que l'établissement avais la responsabilité de l'enfant pendant le moment présumé de l'agression, et que c'est la raison pour lequel il s'en occupe. rnUne faille à peut-être exploiter, car l'enfant était à vrai dire sans surveillance...rnrnbonne chance

Par **Exil**, le **29/09/2017 à 07:22**

Bonjour.pour vos réponses merci.Aujourd'hui, ma fille va a l'école contente au moins elle plus embêté par se merdeux. Tant pis si j'en payerait les conséquences pour son bien être. Je suis sa mère et elle peut compté sur moi.rnEt pour infos sa c'est passée en dehors du collège avec un élève sans protection spécial .le collège me cherche des noises je pense .lui il a eu aucune sanction pour harcèlement. On le croit lui et ma file c'est une mito pour eux.

Par **Dany63**, le **29/09/2017 à 09:28**

Peut-être que les menacer à votre tour de porter plainte pour diffamation peut refroidir leurs ardeurs. Il semble évident qu'ils jouent de pressions et abusent de votre confiance. Il leur sera difficile de vous condamner pour une prétendue gifle, encore leur faut-il le prouver, ils ne sont pas plus avancés. En dehors du cas présent, si le harcèlement est avéré au sein de l'établissement, le collège est pleinement responsable de la sécurité de votre enfant, par conséquent, vous pouvez porter plainte pour harcèlement moral et non assistance à personne en danger. J'ai conscience que c'est le pot de terre contre le pot de fer, le déni est la parade habituelle de l'administration scolaire. L'idéal serait de disposer de preuves de coups et blessures à faire constater par un médecin et de trouver des témoins qui acceptent de parler. Vous pouvez aussi consulter un pédopsychiatre pour expertise et accessoirement aider l'enfant si elle en ressent le besoin.

Par **Exil**, le **29/09/2017 à 14:00**

Merci énormément pour votre réponse pour moi sa prouve bien que tous ça était juste pour ne pas prendre en compte le sujet réel (harcèlement a l'école)et qui en faite ont préférés me mettre toute la faute sur moi pour "agression " sans preuve..parce- que l'école était en tord

puisque lui n'a rien eu comme_ci cela était normale dans une école.